



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

santé

Question écrite n° 52356

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « dispositif d'activités physiques et sportives en direction des âgés ». Le rapporteur préconise, pour les actifs sans risque de santé identifié, d'intégrer dans le cadre des actes de prévention des contrats responsables collectifs, une prise en charge d'une consultation préventive d'évaluation de la condition physique. L'accent est mis tout particulièrement sur l'intérêt d'un tel dispositif, dans le cadre des consultations de préretraite. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

### Texte de la réponse

La prévention de la perte d'autonomie est un axe majeur de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015. Elle prévoit notamment, la mise en place d'une conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, placée sous la présidence du conseil départemental, réunissant tous les acteurs du financement de la prévention. Cela doit permettre de mieux connaître l'offre de prévention en présence sur le territoire, de définir une stratégie coordonnée de prévention, de programmer conjointement les actions individuelles et collectives qui font sens pour les citoyens du territoire au regard de l'offre en présence ou à développer. L'activité physique des seniors trouve toute sa place dans une politique efficace de prévention de la perte d'autonomie. Les propositions formulées dans le rapport intitulé « dispositifs d'activités physiques et sportives en direction des aînés » seront dans ce cadre particulièrement étudiées pour trouver des traductions concrètes sur les territoires. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), qui assure l'animation des conférences des financeurs au niveau national y accordera une attention particulière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52356

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Personnes âgées et autonomie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 mars 2014](#), page 2550

**Réponse publiée au JO le :** [15 novembre 2016](#), page 9445